

été 2021
journal n° 175

AVIVO



La clé des
Temples

AVS21: les
femmes encore
préférées

Organisations
des AG

Ça bouge à la
maison



AVS21: les femmes encore prétéritées	4
Message de la rédaction	5
La clé des Temples	6
Sorties & activités, Neuchâtel	8
Assemblée générale, Neuchâtel	13
Nouvelles présentations des cotisations	14
Ces rencontres qui nous manquent	15
Assemblée générale et sorties, La Chaux-de-Fonds	16
Ça bouge à la maison	17
Message de Béatrice Kaeslin	18
Activités, Val-de-Travers	19
Il y a du gaz dans l'eau	20
Assemblée générale, Le Locle	21
Jeux, solution et mots croisés	22

RAIFFEISEN

Nous, AVIVO, défendons les futur-e-s retraité-e-s



Cette année s'annonce décisive pour l'avenir des retraité-e-s.

Le Parlement doit en effet débattre du projet de réforme AVS21 qui vise à stabiliser le niveau des rentes ainsi que le financement de l'AVS et également la prévoyance professionnelle LPP21 aux prises avec plusieurs projets.

Dans son éthique philosophique l'AVIVO, plaide pour une vieillesse digne et autonome. Cela suppose de bonnes rentes, l'accès aux soins et des prestations médicales de bonne qualité à un prix abordable. Les seniors, même très âgés, doivent pouvoir participer à la société et jouir d'une qualité de vie optimale.

La prévoyance vieillesse doit reposer sur des objectifs d'équité sociale et non sur une lutte entre générations, jeunes contre aînés, toutes ces questions sont au cœur de nos réflexions à l'AVIVO.

L'AVS et la LPP sont peu impactées par

la crise du Covid, contrairement au reste de l'économie, par contre, il mine le système de prévoyance. L'impact démographique est mineur par rapport à l'effet financier sur l'AVS et les caisses de pension.

Le Covid-19 frappe durement les personnes âgées. Cette augmentation de la mortalité produira-t-elle des effets sur la situation financière de l'AVS et du 2^e pilier ? Les retraites sont-elles en danger ? Quel est l'effet du coronavirus sur les projets de réforme de la prévoyance de l'AVS ?

Le virus affaiblit l'AVS, mais les rentes sont garanties et ne sont pas en danger à court terme « Aucune hausse des cotisations ou réduction des prestations n'est à prévoir ». Par contre, le déficit de l'AVS n'a cessé de se creuser depuis 2014. Il devrait perdurer, voire s'aggraver, ajoutent les économistes. Ainsi, chers membres, il y a urgence à se manifester pour des retraites dignes et contre AVS21.

*Rose-Marie Jacot
Présidente cantonale ad intérim*

AVS21: les femmes encore prétéritées



Le pourcentage des actifs est en diminution constante par rapport aux retraités. De ce fait, les comptes de l'AVS se dégradent et il faudra prendre des dispositions pour garantir les rentes à long terme. Dans cet esprit, le Conseil fédéral a fait toute une série de propositions et a organisé une vaste procédure de consultation. Bien évidemment, l'AVIVO a été priée de donner son avis.

Notre association constate que le peuple suisse a refusé en 2017 un projet qui prévoyait l'augmentation de l'âge de la retraite des femmes. Le gouvernement n'a pas tenu compte de cette cinglante défaite et revient avec des propositions qui prétéritent à nouveau les femmes. Celles-ci seraient obligées de travailler jusqu'à 65 ans, pratiquement sans compensation. Elles sont déjà loin de l'égalité au niveau des salaires et elles devraient encore se sacrifier pour équilibrer l'AVS!

A défaut de faire des économies, on pourrait augmenter les recettes. A part une légère augmentation des cotisations pour faire passer les cadeaux fiscaux octroyés aux entreprises, les cotisations n'ont pas changé depuis 1975. On pourrait donc augmenter légèrement les cotisations. Et surtout, il faudrait élargir l'assiette des cotisations AVS en les prélevant non seulement sur les salaires, mais aussi sur les avantages accordés aux employeurs et tout particulièrement sur les revenus financiers réalisés et les revenus de capitaux, exemptés à ce jour.

A son article 112, la Constitution fédérale affirme que les besoins vitaux doivent être couverts par l'AVS. Ce n'est de loin pas le cas aujourd'hui et des centaines de milliers de personnes âgées, surtout des femmes, doivent avoir recours aux prestations complémentaires.

Il y a une trentaine d'années, les électrices et électeurs avaient refusé une initiative demandant que les retraités bénéficient d'une rente équivalant à 60% du dernier salaire. L'AVIVO pense qu'il est temps de reprendre le problème en instaurant une nouvelle AVS en intégrant peu à peu le deuxième pilier, dans le respect évidemment des droits acquis.

Gloria Barbezat

Chers lectrices et lecteurs de notre bulletin

Dans le dernier bulletin, nous vous faisons part de l'attente que nous avons de recevoir vos remarques, commentaires et anecdotes afin de donner encore plus vie à notre bulletin.

Vous avez sans doute quelques craintes à manier la plume ou le clavier ? La difficulté n'est qu'illusoire et facilement contournable. L'important est que vous acceptiez de nous confier quelques-unes de vos aventures, histoires vécues ou parcours de vie qui vous semblent importantes ou sympas à raconter. Si tel est le cas, contactez-nous. Nos journalistes se feront un plaisir de vous rencontrer afin de rédiger fidèlement l'article qui reflétera une tranche de votre histoire ou toute autre expérience qui vous ont marquées. Nous nous permettrons ainsi de les immortaliser et de les partager... entre amis.

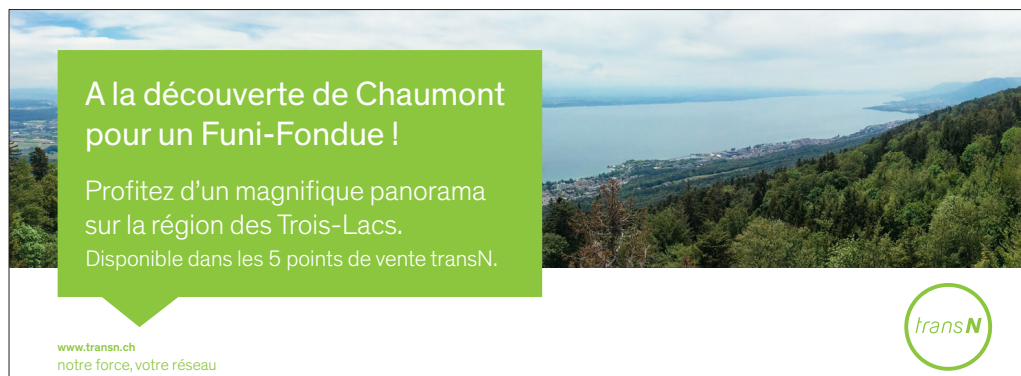
Nous intégrons de ce fait dans votre bulletin une nouvelle rubrique que nous appelons : « **Tranche de Vie** ».

L'inauguration de cette nouvelle rubrique s'est faite en musique. Christiane, notre fidèle journaliste, a rencontré, dans son antre, notre membre Claude Pahud, qui s'est volontairement prêté au jeu. Nous le remercions et le félicitons pour sa passionnante confidence. Nous comptons sur vous pour alimenter cette rubrique qui portera notre bulletin vers une dimension d'ouverture et surtout permettre à chacun de vivre, en quelques lignes, les rencontres enrichissantes que d'autres ont faites.

Toute la rédaction se joint à moi pour vous souhaiter un bel été, en souhaitant que, lentement, la vie normale reprenne ses droits.

Avec toute notre considération.


à bientôt...



**A la découverte de Chaumont
pour un Funi-Fondue !**

Profitez d'un magnifique panorama
sur la région des Trois-Lacs.
Disponible dans les 5 points de vente transN.

www.transn.ch
notre force, votre réseau



La clé des Temples

Un village adorablement pentu. Des pavés et une bâtisse qui ne cachent pas leur grand âge. Une fenêtre ouverte de laquelle s'échappe une corde. Un panier qui pend. Une clé qui autorise l'ouverture de la porte. Et, soudain, le sol qui saute sur la portée. Le ré qui indique le premier prélude. L'escalier en colimaçon qui avale la gamme. Et... l'artiste qui sourit. Qui attend !



Les variations s'enchaînent. Organiste, titulaire de l'église Saint-Nicolas d'Auvernier, Claude Pahud ouvre le livre. Celui des souvenirs. Celui d'une vie composée de fugues, de préludes, de ballades, de complaintes... Outre un brevet de pédagogie musicale, ce

professeur d'orgue, de piano et de branches théoriques, ce concertiste international, cet improvisateur, ce concepteur, ce délégué de l'Etat aux sessions d'examens du Conservatoire de la ville de Neuchâtel, ce président de la section neuchâteloise des organistes romands, ce membre du comité central des organistes romands à Lausanne, ce vice-président de la Fédération francophone des Amis de l'orgue de Paris et directeur artistique des concerts d'Auvernier fait vibrer les quelque mille cent tuyaux de l'orgue de l'église Saint-Nicolas depuis 1976.

Belle et simple

« La dédicace remonte au 15^e siècle. L'église d'Auvernier, dont la partie la plus ancienne, le chœur, qui, lui date de 1479, se distingue par sa beauté dans la simplicité. La particularité de son architecture en fait un monument absolument attachant. » Le timbre de voix de l'organiste épouse ce lieu de culte. « Lorsqu'on pénètre à l'intérieur, on est très vite surpris par la place que les orgues occupent sur la tribune. Le buffet de bois est imposant et richement sculpté. Ce lieu m'a permis d'inviter des organistes parmi les plus célèbres du monde entier. » En effet, la liste recèle un nombre impressionnant d'artistes parmi lesquels se trouvent André Luy, organiste de la cathédrale de Lausanne, Philippe Laubscher, organiste de l'église française de Berne, Michel Jordan, organiste de Romainmôtier, Jean-Jacques Grünenwald, de l'église



Sainte-Sulpice de Paris, Maurice Clerc, de la Cathédrale de Dijon, Daniel Zaretsky, organiste de Saint-Petersbourg, José-Luis de Aquino, organiste de Sao-Paulo au Brésil...

L'œuvre d'orgue de Claude Pahud est conséquente. Mais sa musique exprime avant tout un art où le véritable conformisme n'a que très peu de place. « J'ai composé ma première sonate pour piano à 14 ans. On devient ensuite organiste. On ne dépend, au départ, que de nous et de 114 décibels ! » Marquées par de très nombreuses improvisations, les compositions de Claude Pahud ont enthousiasmé les salles et les églises d'un nombre incalculable de pays. « C'est vrai que j'ai eu le bonheur d'exporter ma passion tant au nord qu'au sud du monde. Mon meilleur souvenir affiche immédiatement Saint-Petersbourg et le Brésil. Le public m'a véritablement porté. »

Bach, mon père, mon enfance

Chef de gare, le père de Claude n'affiche pas une très grande sympathie pour la musique. « Nous déménagions en moyenne tous les quatre ans. Quand nous sommes arrivés à Noiraigue, le temple se trouvait juste derrière la gare. Ce fut, pour moi, le nirvana car Frédéric Kemm, certes pasteur mais aussi pianiste et organiste fut mon premier professeur. J'avais alors six ans et demi ! » Certains esprits enseignants et

biens pensants ayant certifié au père de Claude qu'il n'avait aucune disposition pour la musique, son avenir aurait pu en prendre un coup ! Le jeune gars d'alors, qui n'improvisait pas que musicalement, c'est retrouvé à Saint-Malo. « Je fus le premier élève suisse inscrit au conservatoire. » Diplôme en poche, Claude avale la vie, le monde, les découvertes, embrasse les réussites musicales et surtout, le poste d'organiste à l'église Saint-Nicolas d'Auvernier. « Ce jour-là, je suis venu de Saint-Aubin en vélomoteur. Il est tombé en panne et je suis arrivé à l'église avec dix minutes de retard ! Tout le gratin était présent. Le Conseil de paroisse ne pouvait pas me mettre à la porte puisque je devais mon poste au Conseil communal ! »

Même pour un musicien de talent, le temps ne suspend pas son vol. Aujourd'hui retraité, Claude Pahud séduit toujours les orgues de la commune de Milvignes. « Un culte par dimanche. Et je suis même bedeau ! »

L'œuvre d'orgue de Claude Pahud est conséquente. CD, 33 tours, concerts, mettent en évidence les jeux d'un instrument dont il reste seul maître à bord.

Christiane Meroni



Visite de la maison Anker

Maison et atelier du célèbre peintre suisse Albert Anker, né en 1831 et décédé en 1910 dans cette maison. Il vécut à Paris pendant de nombreuses années lors des mois d'hiver. Il passa les mois d'été ici, dans la maison familiale où il peignit la plupart de ses célèbres tableaux avec comme modèles des habitants du village. Dès 1890 il vécut et travailla dans cette maison jusqu'à sa mort.



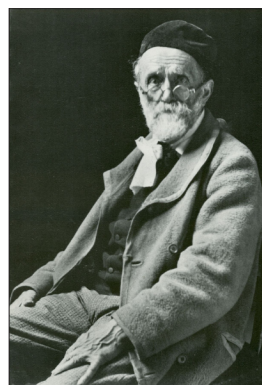
Vendredi 21 mai 2021

RDV à 13h30 au sud du collège de la Promenade. Déplacement en voiture. Visite guidée, goûter au café Münz, retour à Neuchâtel vers 17h.

Fr. 24.- par personne pour la visite et le goûter (à payer sur place).

Inscription au plus tard le 14 mai 2021 chez :

Daniel Conti, Moulins 7, 2072 St-Blaise, daniel.conti@bluewin.ch,
032 725 14 28



Inscription pour la visite de la maison Anker du 21 mai 2021

Nom Prénom

Adresse

NP, Localité Tél

VU LA SITUATION SANITAIRE INCERTAINE

Pour toutes ces activités (pages 8, 9,10 et 11), les personnes inscrites seront informées si l'activité est annulée, renvoyée ou modifiée.



Bâle

Notre grande sortie du printemps. Déplacement en car, visite de la vieille ville, traversée du Rhin, déjeuner, visite du Moulin à papier de Bâle.

Vendredi 18 juin 2021

RDV à 7h20 au sud du collège de la Promenade. Départ du car à 7h30, retour à Neuchâtel vers 18h.

Fr. 96.- par personne tout compris (déplacement, café croissant, visites, repas de midi avec boissons et café).



Attention : 25 personnes maximum

Dès votre inscription, il vous sera envoyé un bulletin de versement

Inscription au plus tard le 16 juin 2021 chez :

Daniel Conti, Moulins 7, 2072 St-Blaise, daniel.conti@bluewin.ch, 032 725 14 28



Inscription pour la sortie à Bâle du 18 juin 2021

Nom Prénom

Adresse

NP, Localité Natel

Nos prochaines sorties, réservez les dates :

Vendredi 17 septembre : A la découverte des restaurants neuchâtelois

Vendredi 22 octobre : Abbaye de St.-Maurice

Jeudi 18 novembre : Conférence

Tous les détails dans notre prochain bulletin !



Sortie en bateau

Neuchâtel – Estavayer-le-Lac – Neuchâtel. Vendredi 16 juillet 2021

Notre traditionnelle sortie en bateau.

RDV à 8h30 au port de Neuchâtel. Départ du bateau à 9h10. Arrivée à Estavayer à 10h45. Visite de la ville en petit train, déjeuner, temps libre, départ du bateau à 16h05, arrivée à Neuchâtel à 17h40.



Fr. 35.- par personne pour le repas et les visites (boissons non comprises)

Le bateau, Fr. 15.-, (carte journalière) pour ceux qui n'ont pas d'abonnement général ou de billet pour la journée.

PS : Du 15 au 17 juillet se déroule le **Swing Jazz Festival** à Estavayer. Animation musicale gratuite dans les rues d'Estavayer à partir de 15h30. Les personnes qui souhaitent participer à ce festival peuvent rester sur place et prendre le bateau à 20h, arrivée à Neuchâtel à 20h55. Programme complet sur www.swingin.ch

Inscription au plus tard le 10 juillet 2021 chez :

Daniel Conti, Moulins 7, 2072 St-Blaise, daniel.conti@bluewin.ch, 032 725 14 28



Inscription pour la sortie en bateau du 16 juillet 2021

Nom Prénom

Adresse

NP, Localité Tél

J'ai un abonnement général ou j'ai un billet pour la journée



5^e tournoi de pétanque

Vendredi 27 août 2021 - Début des matchs à 14h

Terrain de football de Cornaux. Chemin de Prés-Bersot – 2087 Cornaux
Fr. 20.- par personne à payer sur place. Nombreux lots

Inscription au plus tard le 24 août 2021 chez :

Daniel Conti, Moulins 7, 2072 St-Blaise, daniel.conti@bluewin.ch, 032 725 14 28

..... 

Inscription pour le 5^e tournoi de pétanque du 27 août 2021

Nom Prénom

Nom Prénom

Foire de Morteau

Mardi 7 septembre 2021

RDV à 8h45 au sud du collège de la Promenade. Départ du car à 9h, retour à Neuchâtel vers 17h.

Fr. 46.- par personne tout compris (déplacement en car, visite de la foire, repas de midi avec boissons et café).

Inscription au plus tard le 3 septembre 2021 chez :

Daniel Conti, Moulins 7, 2072 St-Blaise, daniel.conti@bluewin.ch, 032 725 14 28

..... 

Inscription pour la sortie à la foire de Morteau du 7 septembre 2021

Nom Prénom

Adresse

NP, Localité Natel



Groupe de marche

Vendredi 28 mai 2021 : Hauterive

Le sentier du Temps, 5.1 km, 2h30 tout en descente, goûter au jardin Botanique, Bus 106-109-421 pour le retour.

RDV à 14h au départ du Funiculaire à La Coudre (bus 101 ou 107).

Mardi 8 juin 2021 : Les Ponts-de-Martel

Sentier de la Tourbière, 2.1km, 2h aller-retour. Goûter sur place et retour en train.

RDV à 13h40 à la gare des Ponts-de-Martel. Départ du **bus** de la gare de Neuchâtel à 13h05. (Bus de remplacement. Départ devant le restaurant l'Antidote)

Mercredi 30 juin 2021 : Môtiers

Promenade J.-J. Rousseau, 3km, 1h30 aller-retour. Goûter sur place et retour en train.

RDV à 13h50 à la gare de Môtiers. Départ du train de la gare de Neuchâtel à 13h14.

Mardi 27 juillet 2021 : Sentier de l'Areuse

Promenade de 2.5km, 1h. Goûter à la buvette de la Plage de Boudry et retour en Littorail.

RDV à 13h50 à l'arrêt Tuilière. Départ du Littorail à 13h26 (Place Pury).

Vendredi 20 août 2021 : Saint-Blaise - Cressier

Sentier des Vignes, 6.3km, 2h30. Goûter à Cressier et retour en train.

RDV à 13h40 à la gare de Saint-Blaise. Départ du train de la gare de Neuchâtel à 13h36.



Ces balades sont toujours gratuites y-c les goûters. Par contre, vous devez prendre et payer les billets de train ou de bus vous-même. En principe, elles ont lieu par n'importe quel temps.

Inscriptions par téléphone au plus tard 2 jours avant la course et pour tous autres renseignements : 079 486 57 78.



Assemblée générale 2021

Dans le bulletin 174 nous avons annulé l'assemblée générale prévue le 25 mars 2021 pour les raisons sanitaires.

Nous sommes désireux de pouvoir se rencontrer à nouveau, nous espérons donc toujours que l'organisation en automne sera réalisable. Nous n'avons pas encore fixé de date, mais elle vous sera communiquée dans le bulletin 176. Si la situation sanitaire nous empêchait à nouveau de l'organiser, nous procéderions par correspondance, comme l'année dernière.

Dans l'attente de vous revoir toutes et tous, nous vous souhaitons un bel été et espérons que vous pourrez profiter des activités proposées sans que ce méchant « Covid » vienne les perturber.

Avec toutes nos amitiés et prenez soins de vous !!!





Nouvelles présentations des cotisations

Prochainement, vous allez recevoir la facture pour les cotisations 2021 sous sa nouvelle forme, qui contiendra le fameux carré QR CODE.



Petit rappel: depuis le 30 juin 2020, la nouvelle QR-facture a été introduite dans toute la Suisse et remplace tous les bulletins de versement actuels. Les factures courantes munies d'un bulletin de versement BVR rouge ou orange n'existeront plus dès 2022. La date exacte n'a pas encore été déterminée.

Qu'est-ce qui va changer pour vous ?

Si vous avez l'habitude de vous déplacer à la poste, il vous sera toujours possible de payer vos factures au guichet postal. Si vous envoyez vos bulletins de versement à votre banque, vous pourrez continuer le même procédé de paiement en envoyant des BVR et des QR-facture dans la même enveloppe.

Si vous pratiquez les paiements par e-banking, nous vous conseillons de télécharger l'application de votre banque sur votre téléphone portable (Mobile Banking) ou d'utiliser le lecteur optique

(e-banking). Vous pourrez scanner le carré QR CODE qui comporte toutes les informations de paiement. Vous n'aurez ainsi plus à saisir les numéros IBAN et les numéros de références. Après un rapide contrôle des éléments saisis, vous pourrez valider le paiement.

Vous pourrez également trouver des explications sur le site de PostFinance ainsi que sur celui de votre banque.



Nous espérons vous avoir apporté quelques éclaircissements sur ce QR CODE qui va devenir le standard unique pour toute la Suisse.

Chantal Rérat



Ces rencontres qui nous manquent

Le traditionnel cornet qui n'avait pas pu être distribué le 10 décembre (suppression de la fête de fin d'année en raison des mesures prises pour lutter contre la propagation du coronavirus) devait être remis lors de l'assemblée générale du 17 mars. Hélas, une fois encore, cette manifestation a dû être renvoyée.

Comme il l'avait promis, le comité a cependant maintenu la distribution des cornets, en prenant évidemment toutes les précautions nécessaires (masque, gel hydroalcoolique, distanciation). De plus, nous avons écrit à tous nos membres en leur fixant des tranches horaires qui ont été respectées avec souplesse.

Au total, nous avons remis 238 cornets. Ce contact avec les membres nous a valu de nombreuses phrases de remerciements auxquelles nous sommes sensibles. Un seul membre a exprimé une opinion différente : « Il serait temps d'envisager une nouvelle formule concernant les traditionnels cornets. C'était bien il y a 40 ans mais les nouveaux retraités trouvent cela ridicule ». Dans une de ses prochaines séances, le comité examinera la suite à donner à cette remarque.

L'union fait la force

Même si celle de La Chaux-de-Fonds a été moins touchée que les autres sections du canton, il n'en reste pas moins que la régression de l'effectif est préoccupante. Au 31 décembre 2020, la section comptait 629 membres, alors qu'elle en avait plus de 1500 en 1978... alors qu'il y avait moins de retraités.

Aujourd'hui plus que jamais, l'AVIVO a un rôle important à jouer. D'une part parce qu'elle se bat pour défendre les intérêts des personnes âgées (AVS, deuxième pilier, prestations complémentaires, assurance-maladie, etc.), d'autre part parce qu'elle permet des rencontres que le confinement imposé par la lutte contre le coronavirus a drastiquement réduites.

Plus d'une vingtaine d'adresses nous ont été fournies par des membres. Nous allons leur proposer d'adhérer à l'AVIVO. Nous allons aussi écrire aux principales entreprises de la ville pour qu'elles remettent le dépliant sur l'AVIVO à leurs futurs retraités. Enfin, le comité cantonal va réactiver sa commission chargée de réfléchir au recrutement de nouveaux membres.

Rémy Cosandey



Incertitudes pour les sorties

Au moment où cet article est rédigé (22 mars 2021), on ne sait pas encore à quelle date les établissements publics pourront rouvrir.

Dès lors, les sorties prévues (mines d'asphalte de Travers, maison natale du peintre Albert Anker à Ins, croisière-apéritive sur le Doubs, Musée de la locomotive à Saint-Sulpice, fondation du Roselet près des Breuleux, caves Sterchi à La Chaux-de-Fonds) sont actuellement reportée.

Elles auront lieu lorsque la situation sanitaire le permettra. Des indications seront fournies dans la rubrique des sociétés locales de La Chaux-de-Fonds qui est publiée chaque jeudi dans le journal Arcinfo.

Par ailleurs, toujours pour les mêmes raisons, la course annuelle qui avait été prévue le 23 juin à Annecy est renvoyée. En principe, elle aura lieu cet automne.

Assemblée générale par correspondance

Après la fête de Noël, nous avons dû supprimer l'assemblée générale qui devait se tenir le mercredi 17 mars 2021. De ce fait, nous avons écrit à tous nos membres, en leur remettant les documents dont ils avaient besoin pour se prononcer: rapport d'activité, comptes, rapport des vérificateurs, liste des membres du comité.

A ce jour (22 mars), 115 membres nous ont répondu, ce qui correspond à peu près au nombre de personnes qui assistent à notre assemblée.

Les différentes questions posées n'ont suscité aucune réponse négative. Seules quelques abstentions ont été dénombrées,

les nombreuses réponses positives prouvant la confiance témoignée au comité.

Celui-ci se compose des personnes suivantes:

Rémy Cosandey (président et secrétaire), Jeannine Wenger (caissière), Lucette Aebi, Michèle Balon, Véréne Corrèa et Christine Grand-Guillaume.

On cherche encore un / une vice-président-e. Pour l'exercice 2021, les contrôleurs des comptes seront Paulette Perrenoud et Michel Schläppi.

Le comité

Ça bouge à la maison

Des cours de gym gratuits pour vous dans votre salon !

Mars 2020, la crise Corona a obligé Pro Senectute Arc jurassien à cesser ses activités sportives en groupe. La recommandation du Conseil Fédéral de rester à la maison a été générale, mais a particulièrement ciblé les personnes de 65 ans et plus, considérées alors comme « à risque ». Nous avons recherché le moyen de permettre aux seniors de continuer de bouger, condition sine qua non pour maintenir force, équilibre et souplesse tout en restant chez soi.

C'est ainsi qu'est née l'émission « **ça bouge à la maison** » produite en collaboration avec Canal Alpha. Présentée par deux jeunes coaches sportifs, Fanny Meier et Lucas Gigon, elle vous permet de conserver ou d'améliorer vos facultés motrices, votre force, votre équilibre, votre mobilité. Depuis le 6 avril 2020, « **ça bouge à la maison** » est diffusée sur Canal Alpha et le succès est au rendez-vous: les retours de 65+ sont nombreux et très positifs.

Nous ne sommes hélas pas au bout de la crise sanitaire et Pro Senectute a trouvé les moyens pour poursuivre la création et la diffusion des cours jusqu'à fin 2021.

On entend souvent dire que les seniors découvrent de plus en plus les possibilités offertes par les outils numériques. Mais ils ne sont de loin pas encore tous à l'aise avec les ordinateurs et restent très attachés aux médias classiques, comme la TV. C'est



ce qui a fait la grande force du projet « **ça bouge à la maison** » : il suffit d'allumer sa télé sur Canal Alpha à 10h, chaque matin du lundi au samedi et le cours de gym commence dans votre salon !

Alors, venez rejoindre Lucas et Fanny pour un moment bon pour le corps, le moral et la tête !

Pour commander le matériel adéquat :

032 886 83 20 ou sur notre site

<https://arcjurassien.prosenectute.ch/fr.html>



Chers membres,

A l'heure de mon départ, je voulais écrire quelques mots d'au revoir.

J'aurais préféré vous le dire personnellement, lors de l'assemblée générale, mais la manifestation a dû être annulée.

Ces trois ans à la présidence de la section Val-de-Travers ont été très intenses : j'ai beaucoup appris, connu des personnes fantastiques, vécu des situations enrichissantes. J'ai fait un beau voyage qui n'aurait pas été possible sans le soutien du comité et l'engagement des bénévoles. Merci à toutes, merci à tous !

Pour moi, le moment est venu de me confronter à de nouveaux défis, des tâches qui prennent un peu moins de temps.

Je souhaite à tous le meilleur pour la suite.
Restez actifs et prenez soin de vous.

Béatrice Kaeslin



pharmacieplus
de l'orangerie

dr. antoine wildhaber
2000 neuchâtel
t. 032 725 12 04
www.orangerie.ch



Mesdames, Messieurs, chers membres,

Les mesures sanitaires actuelles nous ont contraints de mettre toutes nos animations en veilleuse. Nous en sommes tristes évidemment.

Notre moniteur de gym, tel un cheval dans son box, piaffe de recommencer les cours. Dès que le feu passera au vert, nous vous en informerons.

Pour les cours d'anglais/italien, il n'y a rien pour le moment. Les anciens participants seront avertis de la reprise par mail.

Les personnes inscrites pour les déclarations d'impôt seront invitées par téléphone.



Toutes les autres activités subissent le même sort : Stand by

Cette crise sanitaire est grave. Le port du masque ainsi que tous les gestes barrières restent d'actualité. Adaptons-nous sagement aux circonstances.

Nos activités reprendront dès que possible.



VOYAGES FAVRE

- ◆ Organisation de voyages pour groupes, sociétés, mariages.
- ◆ Capacités: 10 véhicules de 13 à 50 places
- ◆ 2 cars équipés pour personnes à mobilité réduite

Route de Neuchâtel 1 – 2019 Rochefort – Tél. 032 / 855 11 61
voyages.favre@bluewin.ch // www.voyagesfavre.ch

Nous sommes à votre disposition pour une offre sans engagement.



Il y a du gaz dans l'eau

L'eau est la source de la vie sur terre et la seule substance à exister sous ses trois états : solide (glace, grêle), liquide (pluie, lacs, mers) et gazeux (vapeur). Son histoire n'est pas un long fleuve tranquille et l'actualité fait émerger régulièrement ses facettes sombres de quantité ou de qualité. Sans aller au bout du monde, pensez au Doubs asséché en 2018 et 2020 ou aux dégâts provoqués par un ruisseau en furie au Val-de-Ruz en 2019. Pour tenter de la dompter et ne pas en perdre une goutte, nos ancêtres ont construit des puits, des canaux ou bisses, des aqueducs, des barrages, des fontaines, des moulins, etc. Aujourd'hui on exploite des trésors d'ingéniosité pour collecter la rosée ou capter les gouttelettes des nuages en déployant de grands filets le long des Andes ou de l'Atlas. Plus terre à terre, on envoie même des robots sur Mars pour savoir si les lointaines dernières gouttes ont pu engendrer la vie !

Si 20% de l'humanité n'a pas accès à l'eau potable, propageant des maladies infectieuses et tuant des centaines de milliers de personnes chaque année, le simple fait d'en obtenir reste la mer à boire pour d'autres. Une anecdote personnelle pour l'illustrer, vécue lors d'une mission humanitaire : afin de remplir quelques bidons, il y avait lieu de se rendre au loin jusqu'au puits communal, ouvert de rares heures. Attendre dans une longue file, remplir ses récipients au moyen d'une vieille pompe à main et payer son dû au gardien. De quoi en apprendre la valeur...

Pas de soucis dans nos contrées avec les robinets magiques, il suffit de les ouvrir et l'or blanc coule à volonté. Elle est d'une pureté irréprochable (désinfectée au chlore ou à l'ozone, filtrée, neutralisée, etc) mais la petite goutte qui fait déborder le vase est que le 40% finit dans les WC, l'arrosage des plantes et le lavage de la terrasse. Une eau qui finit bien maltraitée... Pourquoi ne pas se jeter à l'eau et installer une citerne pour récupérer la pluie des toitures ainsi qu'un réseau complémentaire de distribution pour nos toilettes et les robinets de jardin ? Il se peut que ça glougloute du côté des autorités, la facturation de l'épuration étant liée au relevé du compteur de flotte !

Si l'on ne veut pas se retrouver un jour au régime sec, il faudra bien prendre la vache par les cornes (mais elles n'en n'ont plus). En effet, si la consommation directe d'eau avoisine 150 l. par jour et par personne, les besoins indirects représentent 5'000 l. Ceci en tenant compte des services, la boisson des animaux que nous mangeons, l'arrosage des cultures pour le bétail et les humains, la fabrication des produits industriels et des « biens » de consommation que nous jetons rapidement, etc. C'est donc clair comme de l'eau de source, si les apports annuels par personne sont inférieurs à 1'800m³, il y a déficit hydrique.

Pour commencer, si on choisissait des produits peu gourmands en eau ?

Jean-François Rumley, mars 2021



Assemblée générale section du Locle

L'assemblée générale annuelle de notre association aura lieu, le :

mercredi 25 août 2021 à 14h

Cercle de l'Union (1^{er} étage), M.-A.-Calame 16, Le Locle

L'ordre du jour est le suivant :

1. Bienvenue et procès-verbal de l'assemblée générale du 27 mars 2019
2. Rapport du président
3. Admissions, démissions et décès
4. Rapport de caisse du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019
5. Rapport de caisse du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020
6. Rapport des vérificateurs de comptes et ratification
7. Nomination du comité :
 - a) président(e)
 - b) vice-président(e)
 - c) caissier(ère)
 - d) autres membres
 - e) deux vérificateurs(trices) de comptes et leurs suppléants(tes)
8. Course de printemps (1 journée)
9. La fête de Noël et de fin d'année
10. Course d'automne (1/2 journée)
11. Divers

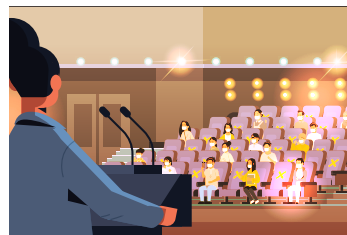
La partie administrative sera suivie d'un petit match au loto de 10 tours plus un carton, à Fr 2.- francs la carte. La collation traditionnelle mettra fin à cette rencontre à laquelle nous vous invitons à venir nombreux, nombreuses.

Il sera possible de procéder au paiement des cotisations lors de l'assemblée générale, ceci afin d'éviter des frais postaux.

Avec nos cordiales salutations et à très bientôt !

Votre comité

Important : Le montant de la cotisation est de Fr. 15.- minimum par personne.
Veuillez conserver votre récépissé pour le cornet de Noël





Voici la grille et les gagnants

1^{er} prix,
Christiane Robert,
Le Locle

2^e prix,
J.-L. Moulin,
Cortailod

3^e prix,
Suzy Favre,
La Tour de Peilz

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
I	M	O	U	L	I	N	E	T	T	E		E	C	C	E
II	A	V	R	I	L		T	R	I	T	I	C	A	L	E
III	C	O	O	P	E	R	E		S	O	N	O	R	E	
IV	H	I	C		D	E	T	R	O	U	S	S	E	R	A
V	I	D	O	M	E	N	E		P	E	S	T	E	R	
VI	A	E	R	E	R	A		F	I	E	R	E		M	G
VII	V		D	R	E	I	D	E	L		T	R	I	B	U
VIII	E	D	E	A		S	E	R	I	A	I		L	A	M
IX	L	E		N	E	S	L	E		P	O	L	L	U	E
X		D	R	O	P	A		N	A	I	N	E		L	N
XI	S	U	A		I	N	S	T	I	T		P	O	T	T
XII	P	I	T	A	N	C	E		D	O	R	A	T		A
XIII	O	R	A	N	G	E	R	I	E		I	N	A	R	I
XIV	T	A	G	A	L		F	O	R	E	S	T	I	E	R
XV	S		E	L	E	I	S		A	L	T	E	S	S	E

Voyagez comme vous aimez.



hertzeisen-giger
Voyages en autocars à travers l'Europe



Autocars Hertzeisen-Giger SA
CH-2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 913 75 24
www.hertzeisen.com

Comme l'AVIVO, faites nous confiance ...

mots croisés no 175



Envoyez vos réponses à ; AVIVO, Case postale 1749, 2001 Neuchâtel, au plus tard le 27 mai 2021. 1^{er} prix un bon de Fr. 40.- | 2^e prix un bon de Fr. 30.- | 3^e prix un bon de Fr. 20.- Parmi les grilles remplies correctement, 3 seront tirées au sort. Bonne chance à toutes et à tous !

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19
I																			
II				■			■								■		■		
III						■										■			
IV								■								■			
V				■				■		■									
VI						■				■			■				■		
VII	■									■		■							
VIII				■							■			■					■
IX					■													■	
X								■					■						
XI					■				■							■			
XII				■				■								■			

HORIZONTALEMENT I. Avec prudence. II. Étendue. Au milieu du menu. VII. Édenté. III. Fleuve passionné. Repentir. Façade. IV. Bonheur insensible. Entre le marteau et l'enclume. Endroit privilégié. V. Dix pour Agatha. Celés. Enterrer. VI. Impératrice d'Orient. Canonisée. Note. Rafale. Article. VII. Européen de l'Est. Échouerez. VIII. Roue à aubes. Bataille navale. Appris. Pouffes. IX. Accueillante. Terpène. X. Duo musical. Muse. Risquerai. XI. Ville du Roussillon. Tire-lait. Intouchable. Relevé. XII. Sur la table. Jeu de hasard. Culmine au Mont Vinaigre. Esprit.

VERTICALEMENT 1. Marchent sur la plante des pieds. 2. Pigeon. Rival. 3. Marqueraient les pages. 4. Rayon de soleil. Drame. Participe. 5. Ventilateur. 6. Article. Académie. Morceau de frise. 7. Conduit. Bourg bourguignon. 8. Fin de messe. Couvrent chefs religieux. 9. Décorer. 10. Sort de la matrice. Comportement amoureux. 11. Azoté. Condition. 12. Amorphe. Méprise. 13. Reçoivent les bulletins. Période chaude. Conjonction. 14. Distilla. Pioche. 15. Plaques de verre. 16. Grecque. Détendues. 17. Céréale. Brameras. 18. Céphalopodes. Blonde. 19. Ferez feu. Firmament.



Comité cantonal neuchâtelois Présidente ad intérim	Rose-Marie Jacot Case postale 1749 2001 Neuchâtel	032 724 14 25 romy45@windowslive.com
Section du Locle	Denis de la Reussille Chemin de la Joux-Pélichet 3 2400 Le Locle	079 248 24 35 denis.delareussille@ne.ch
Section de La Chaux-de-Fonds	Rémy Cosandey, ad interim Léopold-Robert 53 2300 La Chaux-de-Fonds	032 913 38 08 remy.cosandey@gmail.com
Section du Val-de-Travers Président ad intérim	Jâmes Vaucher Rue du Clos-Guyenet 4 2108 Couvet	032 863 16 12 james.vaucher@bluewin.ch
Section de Neuchâtel	Rose-Marie Jacot Case postale 1749 2001 Neuchâtel	032 724 14 25 romy45@windowslive.com
Bulletin AVIVO Neuchâtel-Jura	Daniel Domjan Avenue du Vignoble 31 2000 Neuchâtel	079 337 69 06 ddomjan@horus.ch
Site Internet Neuchâtel-Jura	Alain Chasles Rue des Sagnes 10 2300 La Chaux-de-Fonds	032 968 11 76 chasles.alain@hispeed.ch
Permanence de Neuchâtel	Rue Louis-Favre 1 2 ^e étage 2000 Neuchâtel	tél/fax/répondeur : 032 725 78 60 avivo-neju@net2000.ch
Permanence sociale, tous les mardis matin de 9h à 11h pour vous aider et vous orienter ! Des problèmes qui concernent l'AVS, l'AI, des prestations complémentaires, l'assurance-maladie, des problèmes personnels, administratifs, juridiques, etc.		



ateliers arihane
réalisations graphiques | impressions

Maladière 33
2000 Neuchâtel
032 720 03 45
arihane.ch
atelier@arihane.ch



impression



mise sous pli



mise en page



reliure



création



plastifiage